

**SYNDICAT GENERAL
DES
OUVRIERS DOCKERS
DU HAVRE**

Foyer du Docker
Rue des chargeurs réunis
76600 LE HAVRE

Tel : 02.35.24.64.44
Fax : 02.35.24.64.40.

@ : SDH76@syndicatdockerslehavre.fr



Port du Havre



**SYNDICAT GENERAL
DES
TRAVAILLEURS PORTUAIRES
DU HAVRE**

3630 quai des chargeurs réunis
76600 LE HAVRE

☎ : 02.32.72.76.90

E-mail : cgtpah@havre-port.fr

Le Havre, le 27 juin 2018

Camarades,

Vous le savez, de nombreux militants syndicaux, principalement CGT, sont sur les bancs des tribunaux dans tous les départements Français et pour beaucoup d'entre eux, ils le sont depuis les manifestations de 2016, nos Camarades Loïc et Guillaume subissent ce même acharnement inadmissible du procureur de Paris !!

Nous sommes bien confrontés, quels que soient les procès contre les militants CGT, face à la volonté du gouvernement dans la continuité du précédent, de bâillonner l'action syndicale et empêcher les travailleurs de s'organiser collectivement afin de défendre leurs droits, la criminalisation de l'activité syndicale continue !!

L'arrivée du nouveau Président de la République n'a pas changé le cap, au contraire, la criminalisation des militants syndicaux, voire même, la violence physique se pratiquent régulièrement avec des méthodes qui rappellent les périodes les plus noires de notre histoire.

La criminalisation du mouvement syndical et social est scandaleuse, à l'identique de l'assimilation des militants CGT comme des terroristes, des voyous ou des casseurs !!

Nous serons toujours une organisation syndicale de lutte pour l'intérêt des travailleurs, pour une société de justice et de progrès social et non une organisation d'accompagnement du contraire.

Nous n'accepterons jamais que nos Camarades puissent être condamnés alors qu'ils ont été innocentés des faits de violence reprochés, par deux fois, au tribunal de Paris !!

Tous les Syndicats de la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. conscients de cette dérive répressive, des violences policières, etc... ne laisseront aucun Camarade, victime de ces pratiques injustifiées et commanditées par le gouvernement.

C'est pourquoi, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. appelle l'ensemble des Syndicats à :

- › Se mobiliser devant le Tribunal de Paris le 06 juillet 2018 à 12 heures 30. (13H30, convocation de nos Camarades)
- › Un arrêt de travail national de 13 heures à 15 heures dans l'ensemble des ports français.

Comptant sur la vigilance et la réactivité de l'ensemble des Syndicats de la Fédération, nous réagirons en fonction de la décision qui sera rendue, qui ne peut être que la **RELAXE !**

RELAXE !! Comme déjà prononcée au tribunal de Paris !!

Cette répression anti syndicaliste du procureur contre nos deux Camarades Loïc, Guillaume et beaucoup d'autres, doit cesser, cette situation inacceptable est invivable pour eux, leurs familles et leurs Camarades !!

Pour ces raisons, et prévenir que si cet acharnement envers nos Camarades continue, la prochaine action sera plus conséquente pour les activités portuaires du Havre et de France.

**Vos Syndicats vous appellent à un arrêt de travail de 7 heures,
Le Vendredi 6 Juillet 2018, de 13H00 à 20H00.**

Ce scandale doit cesser !!

Toute autre décision, que la relaxe, nécessitera une réaction à la hauteur des enjeux, l'ensemble des syndicats de la Fédération Nationale des Ports Docks C.G.T. appelleront à réagir rapidement et fortement.

Lorsqu'on touche un Camarade C.G.T., c'est toute la C.G.T. qui est touchée !

Nous saurons être à la hauteur des attaques contre nos syndiqués.

Tous unis, combatifs et solidaires avec nos Camarades Loïc et Guillaume, au sein du Syndicat Général des Ouvriers Dockers du Port du Havre, du Syndicat Général des Travailleurs Portuaires et de la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT.

**Pour le syndicat général
Des Travailleurs Portuaires
Du port du Havre
Le secrétaire Général**

**SYNDICAT GENERAL
DES OUVRIERS DOCKERS**
Foyer du Docker
Rue des Chargeurs Réunis
Pont IV
76600 LE HAVRE

**Pour le Conseil Syndical
Des Ouvriers Dockers
Du Port du Havre
Le Secrétaire Général**

Laurent DELAPORTE



**SYNDICAT GÉNÉRAL CGT
DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES**

Johann FORTIER

